

Le mot du maire...

Chères Porchevilloises, chers Porchevillois,

Nous venons de traverser une période de confinement sans précédent. Durant cette crise, nous avons essayé de garder le lien avec vous en vous informant au mieux de l'évolution de la situation, notamment par le biais de différents communiqués, et par téléphone pour les plus anciens.

À l'heure actuelle, nous travaillons encore sur le sujet sensible qu'est la réouverture des écoles. Pour rappel, les enfants de personnels prioritaires sont accueillis à l'école et au centre de loisirs depuis le début de la crise. Pour les autres, vous avez été majoritaires à souhaiter garder vos enfants à domicile.



INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

-  Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
-  Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
-  Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
-  Éviter de se toucher le visage
-  Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
-  Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

 En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)



Sachez que nous poursuivons notre travail de réflexion sur l'éventualité de rouvrir en juin. Un questionnaire vous a été envoyé via les directrices, nous étudions avec soin vos réponses. Les résultats vous seront transmis dans les meilleurs délais dans un prochain communiqué « spécial école ».

Celui-ci fera suite à notre prochaine réunion regroupant les mêmes acteurs que la première (corps enseignant, médical, technique, élus, ...). Vous aurez ainsi tous les éléments pour apprécier la situation et les décisions qui en découleront.

Le contexte actuel est incertain, les nouvelles circulent vite, l'information et la désinformation sur la pandémie également. Soyez prudents. Pour éviter une « deuxième vague », il est indispensable que nous restions vigilants en respectant les gestes barrières.

C'est pourquoi, j'ai décidé, par arrêté municipal, d'imposer le port du masque au sein de l'hôtel de ville. Un marquage au sol et sens de circulation ont été mis en place (la sortie s'effectue dorénavant par l'arrière du bâtiment).

Pour vos démarches administratives, merci de vous munir de votre propre stylo bille à encre noire.

Restons solidaires et gardons un état d'esprit positif !

Votre Maire, Didier Martinez

Brèves

ACTIVITÉS CULTURELLES

Les activités dispensées au sein de l'espace culturel Boris Vian sont interrompues. Elles reprendront au mois de septembre.

LES COPAINS D'ABORD RECRUTENT

La célèbre chorale recherche pour la rentrée de septembre des choristes, de préférence hommes, pour compléter les pupitres basses et ténors. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter le président de l'association : andre.depoorter@yahoo.fr

NEWSLETTER

Si vous souhaitez recevoir plus d'infos sur l'actualité de la commune, pensez à vous inscrire sur le site de la ville, en page d'accueil :

Suivez toutes les actualités de notre ville

Je m'abonne à la newsletter

DÉJECTIONS CANINES

À tous les propriétaires canins négligents : merci de respecter votre voisinage ainsi que le travail des agents des espaces verts. Encore de trop nombreuses déjections sont retrouvées sur les trottoirs ou encore dans les parterres fleuris... C'est une question de civisme et de propreté. N'attendez pas de vous faire verbaliser pour être vigilant (68€ d'amende)

Distribution de masques supplémentaires

Le Conseil Départemental a offert des masques lavables en tissu aux communes de moins de 15 000 habitants. Porcheville a donc pu en faire bénéficier ses habitants de plus de 11 ans.

Comme indiqué dans un « avis de distribution » déposé dans les boîtes aux lettres en amont, la distribution a eu lieu le week-end des 16 et 17 mai. Pour éviter une trop grande concentration de personnes en un même lieu, 5 points de distribution étaient répartis dans la ville.

Ces masques viennent en complément de ceux déjà distribués par nos soins durant le confinement.

Pour celles et ceux qui n'auraient pas pu venir, vous pouvez les récupérer en mairie sur présentation des justificatifs suivants :

Pièces d'identité des membres du foyer (non obligatoire pour les enfants)

+

Livret de famille



Point de distribution sur le parking du Lycée Lavoisier



Interview du Docteur Longour, médecin à Porcheville

- Comment, les médecins de Porcheville ont géré la situation de crise du COVID-19 sur la commune durant le confinement ?

« Juste avant et au tout début de celui-ci, nous avons eu un nombre croissant de personnes avec des symptômes. Ces patients sont appelés « COVID-suspect ». Mais nous n'avions pas de test PCR direct pour valider notre diagnostic. Nous ne voulions pas envoyer nos patients à l'hôpital de Mantes qui était surchargé.

Nous avons donc pris en charge ces malades, avec le soutien de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) et le réseau Odyssée. Ce dernier (financé par l'ARS et les subventions de nombreuses communes dont Porcheville) aide les patients dépendants ou en soins palliatifs à trouver des solutions pour leur maintien à domicile.

Grâce à la mobilisation de tous ces professionnels, nous avons pu effectuer un suivi quotidien avec appels ou visites à domicile en fonction de l'état des patients. Nous avons travaillé avec les structures médicales environnantes tels que les laboratoires ou la clinique d'Au-bergenville, ce qui nous a permis de gérer les patients en ville.

- Étiez-vous en capacité de recevoir les patients malades à votre cabinet ?

Grâce à la réactivité de la mairie qui nous a aidé à mettre en place les protections nécessaires (barnums, marquage au sol, plexiglas...) nous avons pu gérer au mieux le flux de malades en toute sécurité. D'ailleurs, il a été évoqué à un moment, d'installer le centre COVID du mantois à Porcheville pour la qualité de ses installations. Mais le nombre de malades était plus important à Mantes-la-Jolie. Nous avons jonglé entre nos consultations au cabinet, à domicile, les téléconsultations et nos vacations à Mantes. Par chance, aucun médecin du cabinet n'a été contaminé.

Motos non-homologuées : coup de filet de la Police municipale

Le Code de la route interdit la circulation des motos non-homologuées sur la voie publique.



Moto-cross mise en cause

Elles sont souvent source de nuisances sonores importantes pour les riverains et représentent un risque accru pour les autres usagers. En effet, les « pilotes » adoptent régulièrement une conduite à risque en roulant à grande vitesse, en ignorant le code de la route ou encore en circulant dans des zones piétonnes et/ou préservées telle que la base de loisirs de Porcheville.

Jeudi 14 mai, la Police municipale est intervenue pour intercepter une moto de type cross et son conducteur. Toutes les conditions étaient réunies pour une arrestation sans dégât, c'est-à-dire sans poursuite ni prise de risque. Avec le concours de la Police Nationale, le propriétaire a pu être identifié et la moto cross placée en fourrière.

Le fait de conduire un véhicule non-homologué favorise souvent la fuite de leur pilote afin d'échapper aux contrôles de police. Car la peine encourue est lourde : 3 750€ d'amende qui correspond au défaut d'assurance selon l'article L324-2 du Code de la route et mise en fourrière du véhicule voué à la destruction.

En dehors des horaires d'ouverture de la Police municipale, vous pouvez composer le « 17 » ou directement le numéro du commissariat de Mantes-la-Jolie pour signaler ce genre de véhicule dangereux en circulation sur Porcheville.

- Vous étiez présent en mairie lors de la réunion qui statuait sur la non réouverture des écoles. Vu le contexte, était-ce approprié d'après vous ?

C'était une décision difficile. Mais dans la mesure où nous n'étions pas certains de pouvoir faire respecter les consignes strictes, il était compliqué de prendre une autre décision. Il s'agissait d'une conjonction entre les contraintes légitimes et la possibilité de les mettre en place, avec toutes les difficultés que l'on peut imaginer, et tout cela en très peu de temps ! Il faut savoir que malgré tout, les enfants sont très peu touchés, il y a peu de cas graves. C'est sûrement la population la plus sûre pour le moment.

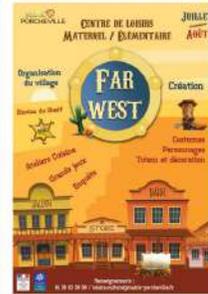
- Lors de cette réunion, vous nous avez fait part de vos interrogations sur l'utilisation du masque et de la visière chez les enfants. Que pouvez-vous nous dire ?

Mes collègues et moi-même avons l'impression que la visière serait peut-être plus adaptée aux enfants. C'est une impression. Beaucoup d'erreurs sont commises lors du port du masque. Les personnes le touchent pour le remettre en place et peuvent potentiellement mettre le virus sur leur visage. Avec la montée des températures, le port du masque va devenir difficile, voire insupportable pour certains. La visière est moins contraignante à condition de ne pas se toucher le visage et elle a une durée de vie plus importante. Il serait pertinent de tester cette protection sur un groupe d'enfants et de voir comment ils se comportent avec. »

Dernière minute !

Suite aux suggestions des médecins, la mairie a décidé de commander des visières afin de mettre en pratique cette protection qui est peut-être plus adaptée aux enfants. Dès réception, ces visières seront distribuées aux directrices d'écoles et au centre de loisirs de la commune.

Brèves



INSCRIPTIONS AU CENTRE DE LOISIRS

Si vous souhaitez inscrire vos enfants cet été c'est encore possible jusqu'au 19 juin (délai prolongé exceptionnellement) > rdv sur le portail famille du site de la ville

LES PRÊTS SE POURSUIVENT

Les équipes de la médiathèque et de la ludothèque continuent de proposer de vous déposer à domicile de nombreux supports tels que livres, CD, Dvd, magazines, jeux de société,...

Les réservations doivent se faire le mardi au plus tard pour une livraison le mercredi.

La mise en place d'un drive sur le parking de l'espace culturel Boris Vian est actuellement à l'étude et devrait voir le jour très prochainement.

+ d'infos sur www.porcheville.fr

Dernier rappel pour les inscriptions scolaires 2020/2021



> Pour une première scolarisation en maternelle des enfants nés en 2017 et les nouveaux Porchevillois

Nos services, en lien avec l'Inspection Académique, ont besoin de connaître le nombre exact d'enfants qui seront présents à la rentrée de septembre.

Merci aux parents concernés de prendre contact très rapidement auprès du service Enfance.

À noter : la liste des documents à fournir est disponible sur le site de la ville www.porcheville.fr, > rubrique « Au quotidien » puis « Scolaire »

Les inscriptions se font
SUR RENDEZ-VOUS en mairie,
auprès du service Enfance

Contact :
service.enfance@mairie-porcheville.fr
Tél. : 01 30 98 87 87

Le service des Espaces verts se modernise



L'équipe lors de leur formation sur le terrain

Grâce à une astucieuse gestion de reprise d'anciens matériels, le service des Espaces verts de la commune a pu se doter d'une nouvelle tondeuse multifonctions à moindre coût.

Cet engin, de nouvelle génération, est beaucoup plus maniable et économique. Il permettra de tondre les grandes surfaces avec plus de facilité.

De quoi participer à l'embellissement de notre cadre de vie !



Déchèterie sur rendez-vous

Depuis le 11 mai, les particuliers peuvent accéder à la déchèterie.

IMPORTANT :

Désormais **il est obligatoire de prendre rendez-vous en amont du dépôt sur le site : <https://www.rdvdecheterie.fr>**

Déchèterie de Limay Avenue du val - Zone industrielle - 78520 Limay

Retour en image

Le confinement n'a pas empêché la cérémonie du 8 mai d'avoir lieu !

Celle-ci s'est déroulée au Monument aux Morts en comité plus que restreint et dans le respect des distanciations sociales.

Le devoir de mémoire a ainsi été honoré malgré le confinement.

Merci, une fois de plus, aux porte-drapeaux pour leur présence.



- Directeur de la publication : Didier Martinez
- Rédaction et photos : Service Communication
- Edité à 1 300 exemplaires

Ne pas jeter
sur la voie publique